



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Rappel : jeudi 6 h 00

CNW – Code 01

PERTES MAJEURES AU RREGOP : LES PERSONNES RETRAITÉES DE L'AREQ SONT PRÉOCCUPÉES ET RÉCLAMENT UNE STRATÉGIE DE PLACEMENT PLUS PRUDENTE

Québec, le 11 mars 2009 – L'AREQ, qui représente plus de 52 000 personnes pensionnées de l'État, se montre préoccupée par les pertes majeures de plus de 12 milliards subies en 2008 par la Caisse de dépôt et placement à l'égard de la caisse des participants au RREGOP. Elle réclame par ailleurs une stratégie de placement plus prudente et plus vigilante, ainsi qu'une plus grande participation des représentants des retraités à l'élaboration de cette stratégie pour éviter que pareille situation ne se reproduise à l'avenir.

Ainsi, pour l'AREQ, les pertes de 25,7 % encourues à l'égard du RREGOP en 2008 sont très préoccupantes. Compte tenu que le RREGOP est le plus important déposant à la Caisse de dépôt, l'ampleur de cette perte était malheureusement prévisible. De fait, elle est du même ordre de grandeur que celle de l'ensemble du portefeuille de la Caisse dévoilée il y deux semaines.

Gestion plus prudente et participation accrue des personnes retraitées

À la lumière de ces résultats, il apparaît clair que la Caisse de dépôt, qui gère les avoirs des régimes de retraite des employés de l'État, doit revoir ses stratégies de placement afin d'adopter une approche plus prudente. La Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui administre ces régimes de retraite, devrait elle aussi revoir ses politiques de placement et pouvoir exercer un plus grand contrôle sur les fonds qu'elle confie à la Caisse de dépôt.

Enfin, comme l'a déjà réclamé l'AREQ dans le passé, le gouvernement devrait accorder aux personnes retraitées une plus grande voix au chapitre à l'égard de leur fonds de retraite. À titre d'exemple, celles-ci n'occupent actuellement que deux sièges sur vingt-cinq au comité de retraite du RREGOP, qui est chargé d'établir une politique de placement à l'égard de ce fonds.

« On doit s'interroger pourquoi la Caisse de dépôt, eu égard aux politiques établies par la CARRA et le comité de retraite du RREGOP, a enregistré des pertes beaucoup plus élevées que d'autres fonds comparables au Canada et ailleurs dans le monde. On doit aussi s'interroger sur les raisons pour lesquelles la Caisse a privilégié une stratégie de rendement optimal qui présentait des risques élevés », a souligné la présidente de l'AREQ, Mariette Gélinas.

Enquête et commission parlementaire

Rappelons qu'hier, à l'occasion de l'ouverture des travaux de l'Assemblée nationale, l'AREQ a réitéré sa demande d'enquête du Vérificateur général, un intervenant neutre, crédible et compétent, pour faire toute la lumière dans le dossier des pertes colossales à la Caisse de dépôt. Celui-ci doit avoir entièrement les mains libres pour enquêter sur les pertes subies par la Caisse et pour questionner ses dirigeants, actuels et antérieurs, sur les décisions qu'ils ont prises et les orientations qu'ils ont reçues de la part du gouvernement.

D'ici là, l'AREQ demande aux partis politiques de s'entendre sur la tenue rapide d'une commission parlementaire spéciale afin de répondre rapidement à plusieurs interrogations légitimes que se pose la population. Cette commission parlementaire permettrait d'entendre notamment les dirigeants actuels et passés de la Caisse, les représentants des déposants ainsi que les autorités gouvernementales.

« Les personnes retraitées des services publics, qui ont cotisé souvent plus de trente ans à leur fonds de retraite, sont en droit d'obtenir rapidement des réponses claires. La Caisse de dépôt n'est pas un gestionnaire ordinaire, elle gère notre bas de laine. Elle doit donc faire des placements prudents axés sur le long terme. Cela nous paraît aller de soi. Or, à l'évidence, cela n'a pas été le cas au cours des dernières années », a conclu Mariette Gélinas.

Profil de l'AREQ

Fondée en 1961, l'AREQ (CSQ) – Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec, regroupe plus de 52 000 personnes retraitées, issues des secteurs de l'éducation, de la santé, des services de garde, des communications, des loisirs, de la culture et du milieu communautaire. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

-30-

Source : Dominic Provost
Conseiller en communication
Cell. : 418 929-4082